

# Chronique Roubaissienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX  
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

## Tentative d'enlèvement

Les journaux réactionnaires ne sont pas d'accord sur la façon la plus efficace de défendre ce directeur de l'usine Prouvost qui, samedi matin, tira sur les ouvriers avant qu'ils n'entrent dans l'usine.

« La veille au soir, dit le « Journal de Roubaix », les grévistes tinrent une réunion dans la salle de la « Paix » et il fut décidé que le travail serait repris par tout le personnel de l'usine, tisserands et ouvriers de préparation. On décida en outre, — ce sont les grévistes eux-mêmes qui nous l'ont déclaré, — qu'un groupe d'ouvriers irait se poster devant la porte de l'usine, sur le chemin suivi par M. Lambert et lui tiendrait à peu près ce langage : « Nous allons reprendre le travail. Mais cinq cents personnes ne peuvent pas mourir de faim par votre faute ! Donner votre démission, ou sinon, nous tenons à vous avertir que d'ici huit jours, nous vous aurons mis à la porte de l'usine ! »

« Au cours de la réunion, il avait été entendu également que les ouvriers connus comme étant les plus mécontents ne feraient pas partie du groupe. On voulait par là éviter les incidents.

Ainsi donc, un journal qui soutient les capitalistes avec acharnement, se trouve dans l'obligation d'avouer que les grévistes n'avaient pas de mauvaises intentions en se rendant à l'usine et voulaient, simplement, s'entretenir avec le directeur.

Bien mieux, il rapporte, ce qui nous a été affirmé par plusieurs témoins, que les ouvriers crièrent au directeur, combien leurs intentions étaient pacifiques.

« Les ouvriers s'avancèrent alors vers lui, dans une attitude calme. Mais le sous-directeur, se mettant d'abord à la défensive, tira de la poche de son pardessus, un revolver et le braqua vers eux en disant : « N'avez-vous pas vu que je tire ? » — « Nous ne sommes pas venus ici pour vous faire du mal, répliquèrent les grévistes, nous voulons seulement une explication ! »

Tout au plus se borna-t-il à ajouter que le sous-directeur affirma, au cours de l'enquête, qu'il s'était armé parce qu'il savait qu'on lui tendait un piège.

« Que reste-t-il, après cela, de la fameuse tentative d'enlèvement racontée par l'« Echo du Nord » ?

Ce morceau de littérature joyeuse coupé, certainement dans un roman de cape et d'épée, a provoqué un fou rire dans toute la population à laquelle les rares lecteurs de ce journal s'empressaient d'annoncer la grande nouvelle.

Pour ceux qui n'ont pas connu l'article et n'ont pu, par conséquent, le savourer, voici un passage : le plus saillant :

« De guerre lasse, les grévistes tinrent, vendredi, un conciliabule secret, et il fut décidé, dans un petit clan, que ce qu'on n'avait pu obtenir par persuasion, on essaierait de l'obtenir par force. Il ne s'agissait de rien moins que d'empêcher M. Lambert de se rendre à son bureau, samedi matin. Quelques ouvriers devaient lui barrer la route lorsqu'il passerait, tandis que les autres entraient en masse à l'usine. Une fois dans la fabrique, les patrons, selon eux, les auraient fait passer dans une salle et prié le directeur de se retirer, lorsqu'il se serait présenté.

Et, nous voici transportés en plein moyen-âge, grâce à l'imagination féconde d'un lecteur assidu de Capendu, de Maquet, de Ponson du Terrail et d'Alexandre Dumas.

Non, mais voyez-vous les grévistes de Roubaix en conciliabule secret dans la grande salle d'une coopérative où tout le monde peut entrer, bâillant le plan machiavélique d'un enlèvement, en pleine rue, à l'heure exacte où la ville est pleine d'ouvriers se rendant au travail, et, ce qu'il y a de mieux, accomplissant ou plutôt cherchant à accomplir ce plan tracé d'avance, et très secrètement, en présence de deux cents personnes !

C'est grotesque, mais nous devons reconnaître qu'il appartient à l'« Echo du Nord » de trouver cela. Les enlèvements, ça le connaît.

N'est-ce pas lui, en effet, qui, le 6 mai dernier, médita une tentative d'enlèvement... d'enlèvement de dix-huit cents voix à Jules Guesde, pour les offrir à M. Motte, proclamé élu par les vendeurs de l'« Echo », à 1.500 voix de majorité.

La voilà, la vraie tentative !

R. L.

## CHOC DE CARS

Les cars nouveaux modèles continuent à fonctionner pratiquement à fond, presque chaque jour, de nouvelles expériences de tamponnement, afin de bien prouver la bonté de leur frein.

Hier, dédaignant l'humble piéton, l'un d'eux se donna, vers midi, le malin plaisir de donner dans l'arrière d'un de ses confrères, faisant le service de Lanson.

Ce dernier car, portant le numéro 216, était arrêté à hauteur de la rue Saint-Georges, pendant que le receveur s'occupait de faire l'arri-gaule.

A ce moment arriva le car 320, venant de Tourcoing. Le wattman voyant l'autre voiture arrêtée, s'empessa de faire fonctionner son frein ; il se trouvait à ce moment à trente mètres en arrière. La précaution était, du reste, fort inutile car le tramway, continuant sa course vertigineuse, vint se jeter sur le car 216.

Un choc épouvantable eut lieu, deux ou

trois voyageurs se trouvèrent mal ; les vitres du car blanc furent complètement brisées. L'autre n'a aucunement souffert mais a été envoyé sur la ligne servant à son adversaire jusqu'en face de la rue du Vieil-Abreuvoir.

## MYSTERIEUX BIDON

Hier matin, vers huit heures, M. Bénédicte, demeurant rue Brondelloire, ayant entendu frapper à sa porte, s'empessa d'aller ouvrir et fut bien étonné de ne trouver devant lui qu'un bidon de lait d'une contenance de dix litres environ.

Le bidon était à peu près plein ; des morceaux de pain flottaient à la surface.

Très intrigué, car la rue était absolument déserte, M. Bénédicte fit part de sa découverte à la police qui a mis le bidon au violon en attendant la visite de son propriétaire.

## VOL D'UNE LANTERNE

Dimanche vers trois heures et demi du matin, les agents Petit et Henckrich ont arrêté rue des Sept-Ponts, Théophile Neerick, 18 ans, rattaché, demeurant à Heseux, qui venait de voler une lanterne servant à éclairer les travaux, place de la Fosseux-Chénes.

Deux de ses camarades qui l'accompagnaient ont pris la fuite. Neerick a déclaré que tous deux : Emile Deconinck, 17 ans, rattaché, et Volfer, 18 ans, rattaché, habitaient également Heseux.

## REUNION CORPORATIVE

Samedi soir à eu lieu, salle Eeckout, place de la Paix, la réunion organisée par le syndicat des métallurgistes et mécaniciens, avec le concours de M. Belon, inspecteur du travail, et du citoyen Lebas.

Un grand nombre d'ouvriers avaient répondu à l'appel et se pressaient dans la vaste salle au moment où M. Belon prit la parole pour leur dire que les instructions sur les accidents du travail.

Point par point il a expliqué les différents articles de la loi, insistant surtout sur la nécessité pour l'ouvrier, de choisir lui-même son médecin, car le médecin d'assurance ne fait pour lui que des visites de routine.

Le citoyen Lebas, prenant alors la parole, a traité du rôle des syndicats.

L'ouvrier souffre, se plaint, il formule des revendications.

Quelles sont les principales causes de ses souffrances ?

Il y en a deux qui priment toutes les autres : La longueur des journées de travail et la faiblesse des salaires.

Il est donc nécessaire d'obtenir une réduction de la journée de travail et un minimum de salaire.

C'est à cela que les syndicats doivent s'employer, c'est ce que tous les ouvriers doivent s'efforcer d'obtenir.

Pour y arriver, il faut et il suffit que les travailleurs entrent tous dans les syndicats, qui agissent dans le pays, et qu'ils envoient à la Chambre des représentants des députés de leur milieu.

Le citoyen Lebas, prenant alors la parole, a traité du rôle des syndicats.

L'ouvrier souffre, se plaint, il formule des revendications.

Quelles sont les principales causes de ses souffrances ?

Il y en a deux qui priment toutes les autres : La longueur des journées de travail et la faiblesse des salaires.

Il est donc nécessaire d'obtenir une réduction de la journée de travail et un minimum de salaire.

C'est à cela que les syndicats doivent s'employer, c'est ce que tous les ouvriers doivent s'efforcer d'obtenir.

Pour y arriver, il faut et il suffit que les travailleurs entrent tous dans les syndicats, qui agissent dans le pays, et qu'ils envoient à la Chambre des représentants des députés de leur milieu.

Le citoyen Lebas, prenant alors la parole, a traité du rôle des syndicats.

L'ouvrier souffre, se plaint, il formule des revendications.

Quelles sont les principales causes de ses souffrances ?

Il y en a deux qui priment toutes les autres : La longueur des journées de travail et la faiblesse des salaires.

Il est donc nécessaire d'obtenir une réduction de la journée de travail et un minimum de salaire.

C'est à cela que les syndicats doivent s'employer, c'est ce que tous les ouvriers doivent s'efforcer d'obtenir.

Pour y arriver, il faut et il suffit que les travailleurs entrent tous dans les syndicats, qui agissent dans le pays, et qu'ils envoient à la Chambre des représentants des députés de leur milieu.

Le citoyen Lebas, prenant alors la parole, a traité du rôle des syndicats.

L'ouvrier souffre, se plaint, il formule des revendications.

Quelles sont les principales causes de ses souffrances ?

Il y en a deux qui priment toutes les autres : La longueur des journées de travail et la faiblesse des salaires.

Il est donc nécessaire d'obtenir une réduction de la journée de travail et un minimum de salaire.

C'est à cela que les syndicats doivent s'employer, c'est ce que tous les ouvriers doivent s'efforcer d'obtenir.

Pour y arriver, il faut et il suffit que les travailleurs entrent tous dans les syndicats, qui agissent dans le pays, et qu'ils envoient à la Chambre des représentants des députés de leur milieu.

Longues-Halles, cour Jénart, 6, et Léontine Barbe, usagère, rue de Lannoy, 266. — Henri Bourgeois, tisseur de laine, à Tourcoing, et Fidèle Verriest, sans profession, rue des Peurs, 52. — Jean-Baptiste Mourisse, garçon boulanger, à Leers, et Maria Dhert, sans profession, rue de Lannoy, 301. — Albert Clément, rattaché, rue Paul-Bert, cité Sainte-Vierge, 15, et Amélie Grièche, soigneuse, rue d'Alger, cour Cattaet, 2. — Jean Leclercq, carrossier, rue Perrot, 2, et Berthe Murruet, sans profession, rue Perrot, 2. — Edouard Desbrey, domestique, rue Basse-Masure, 106, et Marie Nys, marchande de chaussures, rue Saint-Joseph, 50. — Joseph Blondel, rattaché, rue Wignand, et Louise Noyelle, soigneuse, à Wignand. — Ernest Posthume, tailleur d'habits, à Lens, et Angélique Beauchamp, tailleur, à Lens. — Arthur Michon, teinturier, rue des Ognons, cour Dhaun, 2, et Céline Desmet, soigneuse, rue de l'Époule, cour Lepers, 9. — David Vassin, représentant de commerce, rue de la Gare, 46. — Joseph Van Baghoule, garçon épicer, rue de Mouvaux, cour Louis-Frère, 49, et Joseph Lardant, sans profession, rue de la Chapelle-Carelle, 38. — Emile Santer, épicer, à Avesnes-lez-Aubert, et culme Canonne, giletière, rue du Caire, cité Saint-Henri, 28. — Déciès, — Maurice Hubben, 12 ans, rue du Tricou, — Jeanne Govaert, 7 ans, rue Blanchaille.

Pippo et M. Sterlin qui incarnait Fulleini obtint un succès mérité.

M. Barge fit un Laurent XVII épuisé ; quant à M. Martini (Rocco), il fut tout à fait à la hauteur de son rôle.

Mercredi prochain 25 novembre, à 7 heures 1/2, LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et 9 tableaux de MM. Gailhard et Dumas.

Les principaux rôles seront joués par M. Portal (Buridan), Mme Person (Marguerite), M. Desor (Gérard), M. Fournier (Aulnay), M. Glandou (Orsini), M. Filloz de Margny, et M. de la Roche, etc.

Le spectacle sera terminé par LES JOIES DU FOYER, comédie en 3 actes de Hennegou.

Les rôles se répartissent comme suit : M. Bailly (La Thibaudière), Mme d'Aunouville (Annette), Mme Dama (Angèle Pinleau), M. Filloz (baron d'Herilly), M. Fournier (Adrien de Terville), Mme Glandou (Mme La Thibaudière), M. Bouteiller (Cécile), M. Lormel (Thérèse), etc.

La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

Prix des places : Fauteuils d'orchestre, 3 fr. ; parquets, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 25 novembre 1906.

Nécessaires. — Adrien Leclercq, rue de Gand, 10. — Druet, rue du Chêne, 51.

Décès. — Louis Dumas, 72 ans, rue Dugay-Trouin, 38. — Thérèse Van Malleghe, 57 ans, rue des Cinq-Voies, 221. — Désiré Rucelot, 53 ans, rue de la Gare, 33. — Alice Wemel, 3 jours, rue de la Croix-Rouge, 41. — Polak, 41 ans, soigneuse, rue de l'Espérance, 1.

LILLE Le trésor espagnol

On se souvient qu'à plusieurs reprises nous avons signalé les escroqueries à l'annonce d'un trésor espagnol.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

Tantôt étaient des lettres d'Angletier demandant à une honnête famille de se charger de l'éducation d'un enfant naturel.

et y ont enlevé cinq paires de rideaux, quatre nappes, des essuie-mains et des mouchoirs.

Au cours de leurs recherches, les voleurs ayant découvert trois trousseaux de vieilles clefs les ont emportés, sans doute dans l'intention de s'en servir au cours de leurs prochaines expéditions.

C'est hier vers midi, au moment où M. Le-may allait placer son linge dans son armoire qu'il s'aperçut du vol.

La police avertie, a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT DE LILLE LA MADELEINE

ACCIDENTS. — Au passage Huet, rue de Pré-Catelan, Pollet Jules, tisserand, 45 ans, demeurant cour Louisset, à Maroq, a reçu un portefeuille sur le pouce droit. Le docteur Vasseur a constaté l'écroulement de la deuxième phalange du pouce et a prescrit un repos de 15 jours.

Aux usines Kuhlmann, Gustave Schumann, demeurant rue Jeanne-Mallou, 15, a glissé sur un rail et s'est tombé sur le sol, se faisant une lésion au tibia gauche. Le docteur Denoit lui a prescrit 10 jours de repos.

LA VOLEUSE DE BOUCLES D'OREILLES. — Vers une heure et demie, une enfant se rendait à l'école, lorsqu'elle fut la rencontre d'une jeune femme. Celle-ci lui fit observer qu'un de ses boucles d'oreilles était égarée et s'offrit pour la lui remettre. L'enfant donna la boucle à la femme ; celle-ci s'enfuit aussitôt. La femme continua son chemin pour se rendre en classe et, de retour le soir, raconta la chose à sa mère, cette dernière s'empessa d'aller porter plainte à la commissaire du poste de La Madeleine.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES WALLERS

GRAVE ACCIDENT A LA GARE Hier, vers six heures du matin, le nommé Jules Melle, 28 ans, originaire d'Hasson, homme d'équipe en gare de Wallers, traversait les voies, pour son service.

Il buta et tomba sur les rails, juste au moment où arrivait une rame de wagons de marchandises.

Le malheureux ne put se relever à temps, et il eut le côté gauche écrasé, le bras et la jambe fracturés.

Il fut transporté à Valenciennes et la voiture d'ambulance vint le chercher pour le transférer à l'Hôtel-Dieu.

Le blessé, très estimé de ses chefs, appartient à une très honorable famille de la région. Son frère est instituteur adjoint.

Melle est marié, sans enfant.

Cet accident a produit une vive émotion parmi le personnel.

FRESNES

CONCERT. — Dans sa dernière réunion, le Comité du Mandolin-Club a fixé au 23 décembre la date de son prochain concert.

Nul doute que ce concert, qui sera le même légitime succès que les précédents, soit organisé par cette belle société.

Exiger la Bière et la Lilloise à 0 fr. 25 le litre

Capacité exacte. — Qualité sans égale. — Bureaux : 25, rue Nationale. — Téléphone : 1.200. — Ligne 755. — Bureaux, 1235. — 1200

CHRONIQUE des SPORTS

AUTOMOBILISME

LE CONCOURS MILITAIRE DE VEHICULES INDUSTRIELS

La cinquième étape Macon-Vienne (96 kilomètres) a été accomplie facilement par les véhicules suivants :

16. De Dion-Bouton, 1. Darracq-Serpoll, 2. Darracq-Serpoll, 3. Darracq-Serpoll, 4. Darracq-Serpoll, 5. Darracq-Serpoll, 6. Darracq-Serpoll, 7. Darracq-Serpoll, 8. Darracq-Serpoll, 9. Darracq-Serpoll, 10. Darracq-Serpoll, 11. Darracq-Serpoll, 12. Darracq-Serpoll, 13. Darracq-Serpoll, 14. Darracq-Serpoll, 15. Darracq-Serpoll, 16. Darracq-Serpoll, 17. Darracq-Serpoll, 18. Darracq-Serpoll, 19. Darracq-Serpoll, 20. Darracq-Serpoll, 21. Darracq-Serpoll, 22. Darracq-Serpoll, 23. Darracq-Serpoll, 24. Darracq-Serpoll, 25. Darracq-Serpoll, 26. Darracq-Serpoll, 27. Darracq-Serpoll, 28. Darracq-Serpoll, 29. Darracq-Serpoll, 30. Darracq-Serpoll, 31. Darracq-Serpoll, 32. Darracq-Serpoll, 33. Darracq-Serpoll, 34. Darracq-Serpoll, 35. Darracq-Serpoll, 36. Darracq-Serpoll, 37. Darracq-Serpoll, 38. Darracq-Serpoll, 39. Darracq-Serpoll, 40. Darracq-Serpoll, 41. Darracq-Serpoll, 42. Darracq-Serpoll, 43. Darracq-Serpoll, 44. Darracq-Serpoll, 45. Darracq-Serpoll, 46. Darracq-Serpoll, 47. Darracq-Serpoll, 48. Darracq-Serpoll, 49. Darracq-Serpoll, 50. Darracq-Serpoll, 51. Darracq-Serpoll, 52. Darracq-Serpoll, 53. Darracq-Serpoll, 54. Darracq-Serpoll, 55. Darracq-Serpoll, 56. Darracq-Serpoll, 57. Darracq-Serpoll, 58. Darracq-Serpoll, 59. Darracq-Serpoll, 60. Darracq-Serpoll, 61. Darracq-Serpoll, 62. Darracq-Serpoll, 63. Darracq-Serpoll, 64. Darracq-Serpoll, 65. Darracq-Serpoll, 66. Darracq-Serpoll, 67. Darracq-Serpoll, 68. Darracq-Serpoll, 69. Darracq-Serpoll, 70. Darracq-Serpoll, 71. Darracq-Serpoll, 72. Darracq-Serpoll, 73. Darracq-Serpoll, 74. Darracq-Serpoll, 75. Darracq-Serpoll, 76. Darracq-Serpoll, 77. Darracq-Serpoll, 78. Darracq-Serpoll, 79. Darracq-Serpoll, 80. Darracq-Serpoll, 81. Darracq-Serpoll, 82. Darracq-Serpoll, 83. Darracq-Serpoll, 84. Darracq-Serpoll, 85. Darracq-Serpoll, 86. Darracq-Serpoll, 87. Darracq-Serpoll, 88. Darracq-Serpoll, 89. Darracq-Serpoll, 90. Darracq-Serpoll, 91. Darracq-Serpoll, 92. Darracq-Serpoll, 93. Darracq-Serpoll, 94. Darracq-Serpoll, 95. Darracq-Serpoll, 96. Darracq-Serpoll, 97. Darracq-Serpoll, 98. Darracq-Serpoll, 99. Darracq-Serpoll, 100. Darracq-Serpoll, 101. Darracq-Serpoll, 102. Darracq-Serpoll, 103. Darracq-Serpoll, 104. Darracq-Serpoll, 105. Darracq-Serpoll, 106. Darracq-Serpoll, 107. Darracq-Serpoll, 108. Darracq-Serpoll, 109. Darracq-Serpoll, 110. Darracq-Serpoll, 111. Darracq-Serpoll, 112. Darracq-Serpoll, 113. Darracq-Serpoll, 114. Darracq-Serpoll, 115. Darracq-Serpoll, 116. Darracq-Serpoll, 117. Darracq-Serpoll, 118. Darracq-Serpoll, 119. Darracq-Serpoll, 120. Darracq-Serpoll, 121. Darracq-Serpoll, 122. Darracq-Serpoll, 123. Darracq-Serpoll, 124. Darracq-Serpoll, 125. Darracq-Serpoll, 126. Darracq-Serpoll, 127. Darracq-Serpoll, 128. Darracq-Serpoll, 129. Darracq-Serpoll, 130. Darracq-Serpoll, 131. Darracq-Serpoll, 132. Darracq-Serpoll, 133. Darracq-Serpoll, 134. Darracq-Serpoll, 135. Darracq-Serpoll, 136. Darracq-Serpoll, 137. Darracq-Serpoll, 138. Darracq-Serpoll, 139. Darracq-Serpoll, 140. Darracq-Serpoll, 141. Darracq-Serpoll, 142. Darracq-Serpoll, 143. Darracq-Serpoll, 144. Darracq-Serpoll, 145. Darracq-Serpoll, 146. Darracq-Serpoll, 147. Darracq-Serpoll, 148. Darracq-Serpoll, 149. Darracq-Serpoll, 150. Darracq-Serpoll, 151. Darracq-Serpoll, 152. Darracq-Serpoll, 153. Darracq-Serpoll, 154. Darracq-Serpoll, 155. Darracq-Serpoll, 156. Darracq-Serpoll, 157. Darracq-Serpoll, 158. Darracq-Serpoll, 159. Darracq-Serpoll, 160. Darracq-Serpoll, 161. Darracq-Serpoll, 162. Darracq-Serpoll, 163. Darracq-Serpoll, 164. Darracq-Serpoll, 165. Darracq-Serpoll, 166. Darracq-Serpoll, 167. Darracq-Serpoll, 168. Darracq-Serpoll, 169. Darracq-Serpoll, 170. Darracq-Serpoll, 171. Darracq-Serpoll, 172. Darracq-Serpoll, 173. Darracq-Serpoll, 174. Darracq-Serpoll, 175. Darracq-Serpoll, 176. Darracq-Serpoll, 177. Darracq-Serpoll, 178. Darracq-Serpoll, 179. Darracq-Serpoll, 180. Darracq-Serpoll, 181. Darracq-Serpoll, 182. Darracq-Serpoll, 183. Darracq-Serpoll, 184. Darracq-Serpoll, 185. Darracq-Serpoll, 186. Darracq-Serpoll, 187. Darracq-Serpoll, 188. Darracq-Serpoll, 189. Darracq-Serpoll, 190. Darracq-Serpoll, 191. Darracq-Serpoll, 192. Darracq-Serpoll, 193. Darracq-Serpoll, 194. Darracq-Serpoll, 195. Darracq-Serpoll, 196. Darracq-Serpoll, 197. Darracq-Serpoll, 198. Darracq-Serpoll, 199. Darracq-Serpoll, 200. Darracq-Serpoll, 201. Darracq-Serpoll, 202. Darracq-Serpoll, 203. Darracq-Serpoll, 204. Darracq-Serpoll, 205. Darracq-Serpoll, 206. Darracq-Serpoll, 207. Darracq-Serpoll, 208. Darracq-Serpoll, 209. Darracq-Serpoll, 210. Darracq-Serpoll, 211. Darracq-Serpoll, 212. Darracq-Serpoll, 213. Darracq-Serpoll, 214. Darracq-Serpoll, 215. Darracq-Serpoll, 216. Darracq-Serpoll, 217. Darracq-Serpoll, 218. Darracq-Serpoll, 219. Darracq-Serpoll, 220. Darracq-Serpoll, 221. Darracq-Serpoll, 222. Darracq-Serpoll, 223. Darracq-Serpoll, 224. Darracq-Serpoll, 225. Darracq-Serpoll, 226. Darracq-Serpoll, 227. Darracq-Serpoll, 228. Darracq-Serpoll, 229. Darracq-Serpoll, 230. Darracq-Serpoll, 231. Darracq-Serpoll, 232. Darracq-Serpoll, 233. Darracq-Serpoll, 234. Darracq-Serpoll, 235. Darracq-Serpoll, 236. Darracq-Serpoll, 237. Darracq-Serpoll,